

# Conditions Générales des Ventes de la société DR CREATION

## PRELIMINAIRE

Le Client est conscient que la conception, le développement et la maintenance d'un site web (Internet, Intranet et Extranet) n'est possible qu'avec sa parfaite collaboration, l'obligation de DR CREATION ne peut en conséquence n'être qu'une obligation de moyens, DR CREATION s'engage à apporter tous les conseils utiles et effectuera les analyses nécessaires pour permettre le développement des outils dans le cadre des objectifs et de l'objet social du Client. Elle assure seule la responsabilité de l'ensemble des programmes informatiques spécifiques à réaliser dans le cadre du cahier des charges validé par le Client.

## LE SERVEUR

Le Service comprend l'attribution d'un espace de stockage sur le Serveur, dont les caractéristiques sont précisées dans la Proposition Commerciale, et ce pour la durée de souscription du Service. Le Serveur demeure en toutes hypothèses la propriété de DR CREATION. Le Client est informé qu'il ne pourra, à aucun moment, accéder physiquement au Serveur. Si DR CREATION est amené, suite à la demande d'un client, à fournir les accès à l'espace serveur que loue le client, DR CREATION ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des actions nuisibles réalisées à l'aide de ces identifiants. DR CREATION se réserve le droit de substituer à tout moment la partie du Serveur attribuée au Client, notamment en cas de changement du parc de serveurs informatiques de DR CREATION, de mise en conformité, de réparation, maintenance etc. du Serveur. DR CREATION assurera, avec le concours du client, le transfert du Site Internet du Client sur un autre Serveur. En cas de panne ou dysfonctionnement important, DR CREATION, prendra la décision seul du transfert de serveur, sans prendre accord préalable du client.

## SAUVEGARDES

La société DR CREATION s'engage, par le biais d'un programme informatique automatisé, à réaliser des sauvegardes quotidiennes comprenant les fichiers structurants le site, les données dynamiques issues de la base de données (si existantes), les différents réglages nécessaires au fonctionnement du site ainsi que la configuration des différents comptes de courriers électroniques. Ces sauvegardes ne comprennent pas les messages électroniques envoyés et reçus par les différents comptes de courriers électroniques, ces derniers restant à la charge de leurs utilisateurs. La société DR CREATION ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable des problèmes qui pourraient survenir lors des sauvegardes ou lors du traitement des données sauvegardées. La société DR CREATION effectue des sauvegardes toutes les vingt-quatre heures, à heure constante, susceptible de changer sans préavis, des données présentes sur le serveur, conservées pour une durée de vingt-quatre heures. La société DR CREATION se réserve le droit de modifier son système de sauvegarde à tous moments et sans préavis. Le Client pourra, sur simple demande, restaurer son site à son dernier état sauvegardé. Pour que cette demande soit valide, elle devra être enregistrée par un employé de la société DR CREATION.

## FOURNITURE DE LOGICIELS ET MAINTENANCE

Les Logiciels qui peuvent être mis à la disposition du Client dans le cadre du Service demeurent la propriété de DR CREATION ou de leur éditeur respectif. Le Client s'interdit toute utilisation des dits Logiciels en dehors du Service. Il s'interdit de copier, reproduire, représenter, adapter, modifier, dé-compiler de quelque manière que ce soit les Logiciels et/ou leur documentation. DR CREATION assure l'installation et le paramétrage des Logiciels sur le Serveur, ainsi que, le cas échéant, leur maintenance ou mise à jour.

## DISPONIBILITE DU SERVICE

Compte tenu notamment du caractère mutualisé des Ressources Système et des Serveurs affectés à la mise à disposition du Service, DR CREATION n'est pas en mesure de garantir au Client une disponibilité constante du Service. DR CREATION fait ses meilleurs efforts pour fournir le Service, sous réserve des périodes de maintenance. DR CREATION se réserve le droit d'interrompre le Service pour des travaux de maintenance et/ou d'amélioration du Service et/ou du Serveur. Ces interruptions de service seront, dans la mesure des possibilités de DR CREATION, préalablement notifiées au Client avant chaque interruption. En cas d'urgence, DR CREATION se réserve néanmoins le droit de suspendre partiellement ou totalement, pendant une durée raisonnable, le Service pour conduire toute opération technique requise. Ces interruptions de Service ne pourront donner lieu à une quelconque indemnisation du Client. En cas d'insuccès du Service due à des dysfonctionnements techniques du ressort de DR CREATION, DR CREATION fera de son mieux afin de résoudre ce(s) dysfonctionnement(s) dans un délai raisonnable à compter de la notification écrite adressée à DR CREATION sous la réserve que le Client décrive le plus précisément les dysfonctionnements constatés, que le Client collabore pleinement avec DR CREATION et que les dits dysfonctionnements ne trouvent pas pour origine une mauvaise utilisation du Service par le Client auquel cas DR CREATION se réserve le droit de facturer les prestations nécessaires à la réparation des dommages causés.

## DONNEES FOURNIES

DR CREATION rappelle au Client que par définition, l'Internet est un réseau de télécommunication public à caractère international. Toute page ou image présentée sur le site peut-être téléchargée sur n'importe quel ordinateur dans le monde, puis agrandie, imprimée et/ou modifiée. DR CREATION invite donc le Client à ne lui remettre pour la conception et la réalisation des outils que des données dont la reproduction et/ou l'exploitation par des tiers non autorisés ne peuvent nuire à ses intérêts. Le Client reconnaît avoir pris connaissance de cette mise en garde et ne saurait tenir DR CREATION responsable d'une quelconque mauvaise utilisation de ces données et outils. Le Client reste le titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle des données qu'il sera amené à fournir à DR CREATION dans le cadre de l'exécution du présent contrat. Le Client s'engage à ne fournir que des données dont il est l'ayant droit légal ou qu'il dispose des différentes autorisations nécessaires à leurs exploitations. DR CREATION ne pourra être tenu responsable d'aucune façon en cas d'utilisation frauduleuse des dites données.

## RELATIONS ENTRE LES PARTIES ET RESPONSABILITES

Aucune disposition de ce contrat ne pourra être considérée comme créant une relation employeur employé, une garantie d'embauche future ou une relation mandant mandataire entre DR CREATION et le Client. DR CREATION s'engage à apporter tout le soin raisonnable à l'exécution du présent contrat dans le respect des règles de l'art. Les parties conviennent que DR CREATION a une obligation de moyen et qu'en tout état de cause leurs responsabilités respectives se limiteront à la réfection des travaux correspondants. Le montant total des indemnités que DR CREATION pourrait être amené à verser au Client pour quelque raison que ce soit est, d'un commun accord, limité par les parties aux sommes effectivement perçues par DR CREATION au titre du présent contrat depuis la date où se situe le fait générateur de sa responsabilité, et ce quel que soit le fondement juridique de la réclamation et la procédure employée pour la faire aboutir. La responsabilité de l'une ou l'autre des parties est dérogée dans le cas où il lui serait impossible d'exécuter une partie ou la totalité de ses obligations, en raison de la survenance d'événements indépendants de sa volonté et de son contrôle, tels que définis par la jurisprudence comme cas de force majeure. La responsabilité des autres parties ne pourra pas se substituer à celle de la partie dérogée par la survenance d'un cas de force majeure.

## INTEGRALITE DU CONTRAT

Le présent contrat et ses annexes représentent l'intégralité de l'accord entre les parties. Il remplace tous accords écrits ou verbaux antérieurs entre les parties et ayant trait au présent contrat. Toute modification du présent contrat sera mise à disposition de tous, au plus tard un mois avant sa mise en application, sur le site de la société DR CREATION (<http://www.drcreation.fr>). Compte tenu de son caractère personnel, ce contrat en tout ou partie n'est cessible par aucune des parties. Sauf dans le cas d'une fusion ou d'une restructuration affectant tout ou partie d'une des parties ; alors un transfert du présent contrat pourra être constaté.

## CONFIDENTIALITE

Le Client autorise DR CREATION à mentionner le présent projet dans ses références et dans leur communication commerciale (papier, Internet). DR CREATION s'engage à tenir confidentiels toutes les informations et documents, excepté ceux qui seraient notoirement publics à la date du présent contrat, qu'il s'agisse d'informations relatives aux produits, à l'organisation du Client, à sa stratégie ou à ses salariés. DR CREATION s'engage à faire respecter cette confidentialité à ses salariés. Le Client s'engage à ne pas divulguer ses identifiants de connexions de quelques manières que ce soit, en aucun cas, la société DR CREATION ne pourra être tenu responsable des actions nuisibles réalisées à l'aide de ces identifiants.

## GARANTIES

DR CREATION garantit qu'elle effectuera ses prestations dans le respect de la réglementation en vigueur, des droits du Client et des Tiers, en particulier DR CREATION garantit que les droits des Logiciels qu'ils utilisent ne portent atteinte à aucun droit de tiers et en particulier, qu'ils ne sont pas la contrefaçon d'autres logiciels. Le Client s'engage à ce que la nature des données fournies à DR CREATION pour la conception et la maintenance du site ne contreviennent pas aux législations en vigueur en France et notamment celles qui régissent la protection des mineurs, de la personne humaine, des consommateurs et de la propriété intellectuelle. Si la responsabilité de DR CREATION venait à être recherchée à cet égard, le Client garantirait DR CREATION contre toute condamnation de quelque nature qu'elle soit.

## PROPRIETE DES OUTILS REALISES ET LIVRES AU CLIENT

DR CREATION reconnaît expressément que les éléments graphiques réalisés par les équipes de DR CREATION, dans le cadre du cahier des charges de ce projet, pris dans son état tel que livré sont la propriété exclusive du Client. DR CREATION garde la pleine et entière propriété des logiciels, bases de données et plus généralement de tout outil informatique utilisé et développé par elle dans le cadre du présent Contrat. A plusieurs moments au cours de la création et du développement du produit destiné au Client, le Client sera appelé à valider l'état d'avancement du travail, cette validation équivaut à une acceptation des éléments réalisés antérieurement à la validation. Toutes demandes, postérieures à la date de validation, de modifications sur ces éléments déjà validés fera l'objet d'un avenant.

## EXCLUSIVITE SUR LES OPERATIONS DE MAINTENANCE

Le Client s'engage à faire appel en exclusivité, pendant la durée du contrat, à DR CREATION pour effectuer toutes prestations de maintenance des outils et éléments graphiques livrés par DR CREATION. Les prestations seront réalisées aux mêmes conditions que celles du présent contrat et donneront lieu à un avenant. Si DR CREATION est amené, suite à la demande d'un client, à fournir les accès à l'espace serveur que loue le client, DR CREATION ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des actions nuisibles réalisées à l'aide de ces identifiants.

## FIN DE CONTRAT

En cas de fin de contrat pour quelques causes que ce soit, si le client a réglé dans la totalité les prestations réalisées par DR CREATION, DR CREATION pourra, sur simple demande écrite, mettre à disposition le code source des différents produits réalisés par DR CREATION pour le Client. DR CREATION se réserve le droit de mettre un terme au contrat en court avant la date définie au départ. DR CREATION se réserve le droit de ne pas reconduire certains contrats pour quelques raisons que ce soit. Pour que le client met un terme à son contrat en court avant la date définie au départ, celui-ci devra régler dans l'intégralité les sommes restants dues pour les prestations à venir définies dans le contrat. Aucun Escompt pour paiement anticipé ne sera accordé.

## DUREE DU CONTRAT

Le Contrat est conclu pour la période décrite dans celui-ci, et ce à partir de sa signature, sauf contre indications spécifiées dans celui-ci. Ce dernier est renouvelable tacitement sans limite de durée pour une période de douze mois renouvelable et est résiliable par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la société DR CREATION deux mois avant la date anniversaire.

## REGLEMENT DES PRESTATIONS

DR CREATION reste le seul propriétaire de l'intégralité des produits réalisés pour un Client tant que celui-ci n'a pas réglé dans la totalité les prestations réalisées par DR CREATION. Dans le cas d'un règlement par ordre de prélèvement bancaire des sommes dues, si, pour quelques raisons que ce soit, la banque du Client rejette un prélèvement, celui-ci devra s'acquitter des sommes dues à DR CREATION dans les 15 jours qui suivent le rejet du prélèvement sous peine de sanctions. De plus, des frais des rejet d'une valeur de 25,00 € HT ( par ordre de prélèvement rejeté ) seront facturés au Client. Dans le cas où un client ne s'acquitte pas des sommes dues avant les échéances indiquées, DR CREATION se réserve le droit de demander le règlement de la totalité des factures concernées.

## LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis droit Français. A défaut de solution amiable entre les parties pour tous différends survenant entre elles à propos de la formation, de l'exécution, de l'interprétation ou de la résiliation du présent contrat, il est fait attribution de compétences aux tribunaux de Reims, et ce même en cas de référer.

**Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de ventes de la SARL DR CREATION ci-dessus reproduites.**